

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**année scolaire 2013/04**  
**Séance du lundi 30 juin 2014**

Le Conseil d'Administration du collège de Gerstheim s'est réuni le 30 juin 2014 sous la présidence de Mme EBODE , principale du collège, qui ouvre la séance du conseil à 18h00.

**Membres présents**

**Equipe de Direction**

- Chef d'établissement, président du conseil : Mme Sandrine EBODE
- CPE : M. Nicolas MOREL
- Gestionnaire : Mme Marie VOEGELE

**Représentants des collectivités locales**

Mme Laurence MULLER-BRONN, Maire de Gerstheim et représentant de la Cocorhin

**Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation**

- M Claude WERNERT - professeur,
- M Laurent GRIESMAR - professeur,
- M. Christophe BOEHRER - professeur,
- Mme Agnès CHAUVET - professeur,
- M Naofel BEN AZIZA - professeur,
- Mme Marie-Claire HIRSCHMILLER – professeur.

**Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers de service**

- Mme Fabienne ANDREAU - agent des collectivités territoriales
- Mme Marie-Odile RISCH - agent des collectivités territoriales

**Représentants des parents d'élèves**

- Mme Magali BARBIER
- M Vincent ROSZAK
- M. Jean-Philippe FAHRNER
- Mme GANGLOFF
- Mme TAUBERT

**Représentants des élèves**

- M. Matthieu ROSZAK
- Melle Océane CASTILLO

**1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Président du conseil désigne le secrétaire de séance, Mme Marie-Claire HIRSCHMILLER, professeur.

Les membres du conseil procèdent à l'approbation du PV de la séance précédente du Conseil d'Administration, adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est également approuvé à l'unanimité.

## **2. AFFAIRES FINANCIERES**

### **- Bilans financiers des voyages**

La gestionnaire explique que les budgets des voyages en Irlande et échange en Australie n'ont pas encore pu être bouclés car nous sommes en attente d'une subvention. Ces budgets seront donc mis à l'ordre du jour du CA de septembre.

Elle présente le bilan du stage canoë (10 au 13 juin 2014) qui s'est très bien passé. Au départ, lors du premier CA de l'année scolaire 2013/14, un budget avait été voté pour 72 élèves. En fait une dizaine d'élèves n'ont pas pu participer pour différentes raisons, et la coopérative a dû supporter les frais occasionnés par cette absence. Le prix par élève était de 12€.

L'échange avec l'Allemagne et Firedrichroda s'est très bien déroulé, c'était une première. C'est un échange qui est très bien subventionné et tous les ans, on constate un reliquat. La gestionnaire demande si on peut voter l'affectation d'un reliquat figurant au compte de l'échange, au voyage à Paris qui n'a pas eu une subvention escomptée et ne pourra pas l'obtenir (pour obtenir cette subvention, il fallait 4 nuitées, or le voyage n'en comprenait que 3 sur place). Les professeurs d'allemand ont été contactés au préalable et sont d'accord avec cette proposition. De plus, l'agence comptable ne souhaite pas qu'on garde des reliquats trop longtemps.

Vu les sommes importantes des reliquats, cela ne pénalisera pas l'échange avec l'Allemagne et en 2014/2015, il sera même gratuit.

Les différents budgets et propositions sont votés à l'unanimité.

### **Budget prévisionnel**

Comme l'échange avec l'Allemagne commence fin septembre, nous devons statuer en juin. Le montant total du voyage est couvert par les subventions et les reliquats.

18 élèves pourront donc participer gratuitement à cet échange, qui revient au total à 3154.80 €, grâce à la COMCOM, au Conseil Général et à la MAERI.

Suite à une question d'un représentant des enseignants, un autre représentant des enseignants explique que du côté du partenaire allemand, il n'y a que 18 élèves (une classe) donc on ne peut pas proposer cet échange à un plus grand nombre d'élèves.

Ce budget est accepté à l'unanimité.

### **Décision budgétaire modificative**

La gestionnaire explique que normalement, il faudrait ventiler les sommes selon le budget voté en novembre 2013, or elle avait escompté une forte baisse des crédits d'Etat, mais ils ont encore plus baissé que prévu.

Au lieu des 5506.02 € prévus, le collège a finalement reçu 2662.30 €.

Pour avoir un ordre d'idée, la gestionnaire nous explique qu'en 2010, le collège avait reçu plus de 10 000 € de subvention d'Etat.

En novembre, les manuels scolaires à eux seuls représentaient une somme prévue de 2500 € ! Il faut faire des choix.

Au réel, on ne pourra dépenser que 1496.94 € pour les manuels. Le ministère réfléchit à une refondation des programmes, donc ce n'est pas le moment de changer de manuels.

Les carnets de correspondances coûtent toujours un peu plus de 500 € mais on ne peut pas allouer plus d'argent à ce poste.

## **Convention GRETA**

Le lycée Corbusier a demandé à ce qu'on adhère à la convention GRETA, dont la mission est la mise en œuvre de l'insertion et la formation professionnelle. C'est également la mission du collège. Le Président du conseil explique que cela ne coûte rien au collège et que c'est intéressant pour le GRETA car plus le nombre d'adhésions est important, plus ce dernier aura de subventions.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

D'autre part, le lycée Blaise Pascal de Colmar demande que le collège signe un avenant concernant la convention pour les contrats CUI (nous en avons un en vie scolaire actuellement). Cet avenant modifierait le traitement des fiches de paye. Jusque là, ils facturaient 1,50 € par fiche, et là ce serait 2,50 €. C'est le tarif qui est pratiqué partout.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

En point divers est abordé le fait d'accorder au chef d'établissement l'autorisation de signer des abonnements à des périodiques, soit sous forme papier soit sous forme numérique. Cette proposition est également acceptée à l'unanimité.

## **3. DOMAINE PEDAGOGIQUE**

### **Règlement intérieur du collège**

Le CPE nous présente les points du règlement intérieur qu'il propose de changer vu l'évolution de la société.

Les interdictions des bombes aérosol et de la cigarette électronique seront stipulées explicitement.

Le portable devient autorisé au foyer.

Un représentant enseignant nous propose de rajouter quelque chose dans le règlement stipulant qu'un élève ayant un comportement dangereux une année, pourrait être exclu d'un voyage ou d'une sortie l'année suivante. Cette proposition est écartée par le Président du Conseil car un élève peut changer et il faut lui laisser une chance. Par contre, on agira au cas par cas, et si un élève fait effectivement preuve d'un comportement pouvant le mettre en danger lui ou le groupe, il sera exclu d'un voyage, comme cela a déjà été le cas.

Les changements du règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité.

### **Informations du chef d'établissement : rentrée 2014**

Au niveau de la DHG, nous avons 8,5h de plus que l'an dernier ce qui est vraiment positif. Depuis le CA d'avril, il y a eu une modification, puisque nous avons prévu une classe archéologique en 6°, projet qui n'aboutira pas.

Nous pourrions proposer cela en expérimentation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en 3<sup>ème</sup>.

Il était prévu d'ajouter 1/2h en français et 1/2h en arts plastiques. Il était aussi prévu d'attribuer 1/2h en anglais en histoire géographie en 3° en section euro mais ce n'est pas possible car il n'est pas autorisé d'enseigner la DNL au collège, d'autant plus que c'est une matière brevet.

On récupère donc ces heures, et comme convenu lors du conseil pédagogique, nous proposerons un accompagnement personnalisé en mathématiques et français comme en 6°, sous forme d'une heure quinzaine alignées en mathématiques, français et histoire-géographie.

Le Président du conseil remercie les enseignants qui font beaucoup d'heures supplémentaires (HSA), ce qui permet de réduire le nombre de chaînages.

### A la rentrée, les effectifs seront les suivants:

En sixième : 3 divisions avec 85 élèves au total, soit environ 28 élèves par classe.

En cinquième : 4 divisions avec 96 élèves, soit environ 23 à 24 élèves par classe, avec l'arrivée de 5 nouveaux élèves.

En quatrième : 3 divisions avec 83 élèves, soit 28 par classes (3 nouveaux arrivants)

En troisième : 3 divisions avec 74 élèves (1 classe à 26 et 2 à 24).

Plusieurs élèves ont été acceptés en DIMA ou voie professionnelle et quittent donc le collège.

La ventilation des 1h30 est acceptée à l'unanimité.

### **Changement de l'ENT (Espace Numérique de Travail)**

Tous les établissements de l'académie de Strasbourg changeront d'ENT à la rentrée car scolastance n'était plus à la hauteur de leurs attentes.

Cet ENT sera mis en place différemment suivant les établissements, les enseignants auront un temps de formation par la Personne Ressource en Informatique à la rentrée.

Il est prévu que scolastance s'arrête le 4 juillet, dans certains établissements, il y a déjà eu des soucis de connexion.

### **Divers**

Concernant la demi-pension, Mme MULLER-BRONN explique qu'il y aura une prolongation du prestataire suite à la découverte d'amiante sous les bâtiments en travaux à Erstein. Elle ajoute que les travaux commencés en avril 2014 étaient censés être terminés en septembre, or ils seront prolongés au moins jusqu'à novembre. Le surcoût que cela représente est pris en charge par le Conseil Général. Un seul candidat a répondu à l'appel d'offres. L'extension du collège d'Erstein nécessite des travaux qui seront achevés en 2018, avec un coût de 20 millions d'€.

Le Président du conseil nous informe du fait que 200 manuels ont été donnés à une association nommée "Crayons", dont fait partie le professeur de religion catholique. Ces livres ont été acheminés dans un container au Sénégal. C'est une opération qui sera reconduite.

Mot de du Président du conseil

Le chef d'établissement annonce le départ presque certain de M. MOREL qui a réussi son concours de CPE et sera affecté en tant que stagiaire dans un lycée.

Elle annonce également officiellement son départ de Gerstheim pour le collège Kléber, et remercie le CA pour sa confiance, son soutien sans faille et son vote très solidaire.

La séance est levée à 19h07 et LE Président du conseil invite les membres du CA à partager le verre de l'amitié.

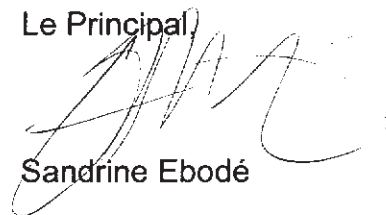
La secrétaire de séance,



Marie-Claire Hirschmiller

le Président du Conseil d'Administration

Le Principal



Sandrine Ebodé